

Décision Générale colonial

Décision n° 257 du 18 mars 1940

n° 257

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 mars 1940
Numéro JO n° 520 du 31/03/1940	Date du numéro 31 mars 1940

TEXTE INTÉGRAL

M. Bontils d'Aluret (André), sous-directent de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, service armé, classe de mobilisation 1911, lieutenant de réserve d'artillerie, est classé dans l'affectation spéciale, dans son emploi actuel, pour une durée indéterminée à compter de la date de la présente décision.